

Aperçu du service



Courrier de quartier^{MC}

MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Modification v1.0	Affiché le 18 novembre 2016	En vigueur le 16 janvier 2017
Introduction d'un module « Données et ciblage » au guide du client Courrier de quartier.		Section 2 "Données et ciblage"
Abandonné l'approvisionnement des conteneurs à lettres.		À travers le document,

Améliorations et changements apportés en 2016 :

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Révision v1.1	Affiché le 18 décembre 2015	En vigueur le 11 janvier 2016
Introduction du conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) comme un conteneur acceptable.		Section 5 "Préparation du courrier" et Section 6.1 "Lieu de dépôt"

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de l'Aperçu du service	1
Aperçu du service	1
1 Qu'est-ce que le service Courrier de quartier?	1
1.1 Quels articles sont admissibles du service Courrier de quartier?	2
1.2 Quels articles ne sont pas admissibles du service Courrier de quartier?	2
1.3 Normes de livraison	2
1.4 Caractéristiques du service	3
1.4.1 Choix des consommateurs	3
1.5 Envois du service Courrier de quartier non distribuables	3
Données et ciblage	3
2 Données et ciblage	3
2.1 Qui puis-je cibler?	3
2.1.1 Nombre et cartes des secteurs de livraison résidentiels et commerciaux	4
2.2 Options du service	5
2.2.1 Transport	5
2.2.2 Dépôts avec date de début de livraison précise	5
Tarifification	6
3 Tarifification du service Courrier de quartier	6
Conception	6
4 Conception du Courrier de quartier	6
4.1 Mesures - dimensions et poids	6
4.2 Options créatives	7
Création d'une Commande	8
5 Création d'une commande (<i>Déclaration de dépôt</i>)	8
Préparation	9
6 Préparation du courrier	9
Dépôt	9
7 Exigences au moment du dépôt	9
7.1 Lieu de dépôt	10
Paiement et Modalités	10
8 Modalités de paiement et conditions générales	10

OBJET DE L'APERÇU DU SERVICE

Cet *Aperçu du service* est un sommaire du *Guide de client Courrier de quartier de Postes Canada*^{MC} (*Médiaposte sans adresse*^{MC}) disponible à postescanada.ca/cqpcguides.

Il fait partie intégrante de la convention que le client¹ a signée avec Postes Canada. En outre, il précise les circonstances et les autres modalités qui s'appliquent à ce service. Le client doit s'assurer de consulter la plus récente version du *Guide du client* (comprenant toutes les modifications apportées) et des autres documents connexes. Il incombe au client de respecter toutes les exigences mentionnées dans la convention.

REMARQUE : Certains termes et expressions mentionnés dans ce document ont une signification spécifique. Veuillez consulter le module " Paiement et Modalités ", *Conditions générales*, « Section 1 " Définitions " » ou le *Glossaire* pour la définition des termes précis utilisés dans le présent document et dans la présente convention.

APERÇU DU SERVICE

Le module « Aperçu du service » est un document de référence rapide qui fournit un résumé des renseignements clés relatifs à ce service, y compris les critères d'admissibilité, les options, les normes de livraison, les tarifs, la conception et la préparation du courrier. Il peut être utilisé par les clients, les fournisseurs de services postaux et les agences pour veiller à ce que les besoins et les attentes en matière de courrier soient respectés.

1 QU'EST-CE QUE LE SERVICE COURRIER DE QUARTIER?

Le service Courrier de quartier est l'un des services de publipostage ciblé de Postes Canada. Il se compose de documents imprimés et d'articles non imprimés tels que des échantillons de produits qui ne sont pas destinés à une adresse précise au Canada. Notre service Courrier de quartier permet de livrer des messages publicitaires à plus de 15,7 millions de boîtes aux lettres desservies par Postes Canada. Il fournit des données démographiques et géographiques ainsi que des renseignements sur le mode de vie qui permettent au client de cibler ses articles dans les quartiers ou les localités où se trouvent les groupes cibles les plus prometteurs, et ce, sans l'utilisation d'une base de données.

Le service Courrier de quartier offre une couverture nette des marchés urbains et ruraux. Le service Courrier de quartier permet aux clients de cibler les régions et les quartiers de leurs meilleurs clients éventuels en fonction des profils démographiques et géographiques établis à partir de la base de données de Postes Canada, des données les plus récentes de Statistique Canada et une combinaison de diverses autres sources.

À l'aide des outils de ciblage de Postes Canada, le client peut déterminer le nombre d'articles nécessaires pour joindre son auditoire, par région de tri d'acheminement (RTA) et par mode de livraison (p. ex. itinéraire de facteur LC0001), ainsi que les installations postales à partir desquelles son article du service Courrier de quartier sera livré.

Pour être admissibles au service Courrier de quartier, les envois doivent :

- être postés au Canada aux fins de livraison au Canada;
- rencontrer les critères du volume minimal pour la distribution :
 - la distribution complète d'un itinéraire donné; ou
 - la distribution complète seulement aux maisons, aux appartements, aux fermes, aux commerces ou une combinaison de ces destinations pour un itinéraire donné.
- répondre à toutes les exigences précisées dans la convention du Courrier de quartier.

1. Afin de faciliter la lecture du présent *Guide*, nous avons utilisé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

1.1 Quels articles sont admissibles du service Courrier de quartier?

Les articles ne doivent pas être adressés, mais ils peuvent porter une mention telle que « CHEF DE MÉNAGE », « OCCUPANT », « RÉSIDANT », « PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE », « GESTIONNAIRE DU MARKETING », « GESTIONNAIRE DES ACHATS » ou « LOCATAIRE DE CASE POSTALE », sans adresse de destination. Dans le but d'offrir une plus grande souplesse et un éventail de choix maximal, le matériel publicitaire peut présenter un contenu varié et prendre différentes formes, notamment celles-ci :

- circulaires
- cartes
- enveloppes
- brochures
- échantillons
- journaux
- coupons
- catalogues
- feuilles simples
- revues
- journaux communautaires
- envois collectifs
- encarts et pièces jointes
- CD et des DVD

1.2 Quels articles ne sont pas admissibles du service Courrier de quartier?

Les articles soumis en tant que service Courrier de quartier qui ne respectent pas les exigences spécifiées pour le Courrier de quartier et la préparation du courrier et de diverses autres exigences énoncées dans la présente Convention, ne peuvent être admissibles au service Courrier de quartier et aux tarifs.

Pour obtenir plus de renseignements sur les articles inadmissibles, voir [Objets inadmissibles](#) du *Guide des postes du Canada* à l'adresse postescanada.ca/inadmissibles ou la *Loi sur la Société canadienne des postes et aux règlements*.

1.3 Normes de livraison

Les normes de livraison sont une estimation du temps qui pourrait être nécessaire pour livrer le courrier du point de dépôt aux points de destination. Les normes de livraison peuvent varier en fonction des options choisies (p. ex. le transport de Postes Canada et les caractéristiques physiques). Ces normes de livraison ne sont pas garanties. Consultez le site postescanada.ca/duree_transport pour obtenir plus de renseignements.

Les normes de livraison comprennent deux volets, soit la durée du transport et le cycle de livraison, qui ajouté ensemble détermine la norme de livraison:

DÉFINITIONS			
Durée du transport	La durée du transport correspond au nombre de jours ouvrables requis pour transporter les articles de l'installation de dépôt de Postes Canada où le client a déposé ses articles et celle à partir de laquelle ils seront distribués. Si le client dépose ses articles avant 11 h à l'installation à partir de laquelle ils seront distribués, aucune durée de transport ne s'applique.		
Cycle de livraison	Le cycle de livraison représente le nombre de jours ouvrables généralement requis pour terminer la livraison des articles. Le cycle de livraison varie selon le poids et la taille de l'article, ainsi que le type d'itinéraire (livraison assurée par un facteur ou non) ciblé. Le cycle de livraison doit être ajouté à la durée du transport.		
Durée du transport	LOCALE*	PROVINCIALE	NATIONALE**
	2 jours ouvrables	3 - 4 jours ouvrables	3 - 7 jours ouvrables
* Dans les grands centres, on entend par distribution « locale » celle qui s'effectue dans les régions géographiques desservies par l'établissement principal de Postes Canada situé dans ce grand centre. Lorsque les articles Courrier de quartier sont déposés dans cet établissement, la durée du transport s'applique au délai nécessaire pour les transporter jusqu'aux autres installations situées dans la même région géographique. Dans tous les autres secteurs (p. ex. les secteurs ruraux), la distribution locale se rapporte au bureau de livraison précis à partir duquel les articles seront livrés.			
** Ces normes de livraison ne s'appliquent pas aux centres secondaires, régions du Nord et centres éloignés.			

Mode de livraison	DIMENSION / ARTICLE	POIDS	CYCLE DE LIVRAISON
Itinéraires de facteur	Standard	jusqu'à 115 g (4,1 oz)	3 jours ouvrables
		plus de 115 g jusqu'à 230 g (4,1 oz - 8,1 oz)	5 jours ouvrables
	Surdimensionnés	jusqu'à 230 g (8,1 oz)	5 jours ouvrables
Itinéraires non desservis par facteurs	Standard et Surdimensionnés	jusqu'à 500 g (17,6 oz)	1 jour ouvrable
		plus de 500 g jusqu'à 1,000 g (17,6 oz - 35,3 oz)	3 - 5 jours ouvrables

REMARQUE 1: Les normes de livraison sont établies à partir du jour de dépôt (jour 0) auquel est ajouté le nombre de jours ouvrables que requiert la livraison. Le nombre de jours indiqué ne comprend pas le jour du dépôt, les fins de semaine ni les jours fériés. Les dépôts effectués en fin de semaine et les jours fériés sont présumés déposés le jour ouvrable suivant.

2: Le client peut consulter les nombres et cartes des secteurs de ménages et d'entreprises, à l'adresse postescanada.ca/cibleurprecis afin de déterminer quelle mode de livraison s'applique à son envoi.

Pour des renseignements détaillés, veuillez consulter les [Normes de livraison](#) du *Guide des postes du Canada*.

1.4 Caractéristiques du service

Une caractéristique est comprise dans le service de base.

1.4.1 CHOIX DES CONSOMMATEURS

Le client peut effectuer un ciblage plus efficace en respectant les désirs des consommateurs qui indiquent, au moyen d'un avis de leur cru apposé sur leur boîte aux lettres, qu'ils ne désirent pas recevoir de courrier sans adresse. Les seules exceptions sont les communications d'Élections Canada et des directeurs généraux des élections provinciales, les avis envoyés par les agents des élections municipales (ou le scrutateur), les articles de la Chambre des communes ainsi que les journaux communautaires qui peuvent cibler tous les points de remise. Les articles du client sont donc livrés uniquement aux consommateurs qui souhaitent les recevoir. Consultez les données en ligne sur le nombre de chefs de ménage à l'adresse postescanada.ca/cibleurprecis pour la répartition des points de livraison comportant ou non ces avis.

1.5 Envois du service Courrier de quartier non distribuables

Les articles non distribuables seront également jetés ou recyclés, à la discrétion de Postes Canada. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section [Courrier non distribuable](#) du *Guide des postes du Canada*.

DONNÉES ET CIBLAGE

2 DONNÉES ET CIBLAGE

Gestion et ciblage des données vise à mieux faire connaître les solutions de gestion et de ciblage des données de Postes Canada comme un élément du Marketing Intelligente^{MC}. Une utilisation judicieuse de liste permet aux entreprises de cibler ses principaux clients, de présenter leur marque directement aux bonnes personnes et d'augmenter les profits de façon rentable.

2.1 Qui puis-je cibler?

Le client peut cibler des régions géographiques définies au Canada, que ce soit à l'échelle locale ou nationale, et diriger son message dans un secteur aussi restreint que celui qui correspond à un itinéraire de livraison et il peut choisir de faire livrer son message à des domiciles, à des appartements, à des fermes ou à des commerces, ou encore à une combinaison de ces quatre destinations.

REMARQUE : Les zones cibles peuvent inclure plusieurs types de points de remise. Par exemple, les clients peuvent maximiser le nombre de propriétaires joints en sélectionnant des fermes et des maisons sur un itinéraire postal ciblé.

2.1.1 NOMBRE ET CARTES DES SECTEURS DE LIVRAISON RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX

Les secteurs de livraison desservis par les bureaux de livraison de Postes Canada sont réparties par maisons, appartements, fermes et points de remise commerciaux, pour aider le client à déterminer le nombre d'articles que doit contenir son envoi. Les secteurs de livraison suivants sont définis comme suit :

CATÉGORIE SECTEUR DE LIVRAISON	DESCRIPTION
Maisons :	Incluant les logements résidentiels qui peuvent être isolés, jumelés ou en rangée. Ces logements sont dotés d'entrées distinctes et peuvent être disposés horizontalement (en rangée) ou verticalement (superposés). Si une entreprise est exploitée depuis une maison servant également de résidence, le point de remise doit être classifié en tant que maison.
Appartements :	Incluant les unités de logement autonomes situées dans un immeuble à unités multiples, élevé ou peu élevé, composé d'au moins trois de ces unités partageant une entrée commune. Si une entreprise est exploitée depuis un appartement servant également de résidence, le point de remise doit être classifié en tant qu'appartement.
Entreprises :	Incluant les immeubles et les structures dans lesquels l'activité principale est de nature commerciale, industrielle ou institutionnelle (institutionnelle inclut, sans s'y limiter, les églises, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les écoles). Si une entreprise est exploitée depuis une maison ou un appartement servant également de résidence, le point de remise doit être classifié en tant que maison ou qu'appartement.
Fermes :	Incluant des immeubles résidentiels et commerciaux associés à une superficie de terrain définie (comme un champ) utilisée pour la culture de récoltes ou l'élevage d'animaux ou de poissons. Le point de remise peut être classifié en tant que ferme même s'il ne fait pas nécessairement partie d'une association agricole.

REMARQUE : La base de données nationale sur le nombre de chefs de ménage est offerte sur CD-Rom ou peut être téléchargée à partir du site FTP de Postes Canada, en souscrivant à un abonnement de 12 mois qui comprend des mises à jour mensuelles. Consultez le site postescanada.ca/cibleurprecis pour visualiser en ligne les cartes des secteurs de ménages et d'entreprises disponible en ligne à partir du Nombre de chefs de ménage et cartes.

SOLUTIONS DE CIBLAGE	DÉFINITION
Outils et solutions de ciblage	
Ils fournissent aux clients des outils de cartographie interactifs et conviviaux. Lorsque les exigences de ciblage sont complexes, vous pouvez communiquer avec nos spécialistes pour obtenir des conseils en marketing ou du soutien.	
<ul style="list-style-type: none"> Médiaposte clic^{MC} 	Un outil simple et rapide à utiliser avec lequel les petites entreprises peuvent créer une campagne de publipostage efficace, quel que soit le budget dont elles disposent. Inclus des gabarits créatifs et l'impression/la production des articles de courrier.
<ul style="list-style-type: none"> Cibleur précis^{MC} 	Cette application offre des capacités de ciblage améliorées, la visibilité des tarifs et un système de saisie des commandes facile à utiliser qui simplifie tout le procédé.
<ul style="list-style-type: none"> Services professionnels 	Ces services fournis par l'équipe responsable des données de Postes Canada sont offerts aux clients dont les exigences de ciblage sont pointues ou complexes.
Produits de données sous licence	
Information géographique à l'appui de vos objectifs opérationnels. Grâce aux produits de données sous licence, vous pouvez travailler avec la base de données sur les adresses de Postes Canada la plus courante, qui est mise à jour chaque mois. Vous pouvez attribuer une licence d'utilisation dans votre entreprise ou pour l'un de vos produits ou services.	
<ul style="list-style-type: none"> Données sur les chefs de ménage 	Elles aident votre entreprise de plusieurs fronts, comme pour valider des adresses aux fins d'envoi et d'épuration des données, trier votre courrier pour vous permettre d'économiser en frais de port ou établir des liens entre les données démographiques et géographiques pour recueillir des renseignements d'affaires. Comme ils offrent l'information la plus exacte, complète et à jour possible, vous pouvez utiliser ces produits de Postes Canada à d'autres fins que le tri du courrier.
<ul style="list-style-type: none"> Données sur les chefs de ménage Élite 	
<ul style="list-style-type: none"> Données sur les latitudes et longitudes des codes postaux 	
<ul style="list-style-type: none"> Données sur les fichiers des comptoirs postaux 	
Données de marketing	
Elles offrent aux clients la possibilité d'obtenir des renseignements grâce à la base de données sur les clients et au marché et au secteur ciblés. Elles peuvent également permettre d'évaluer le rendement de la campagne de marketing des clients.	
<ul style="list-style-type: none"> Analyse de profil Analyse des réponses Analyse de pénétration Cartes 	Elles aident à mieux comprendre le positionnement concurrentiel de l'entreprise et à établir des stratégies de marché générales.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Données et ciblage » à postescanada.ca/cpnmguides.

2.2 Options du service

Une option est une valeur ajoutée au service qui n'est pas automatiquement offerte dans le cadre du service de base.

2.2.1 TRANSPORT

Si les clients souhaitent déposer l'ensemble de leurs envois à un emplacement pour le dépôt, Postes Canada veillera au transport de ces articles jusqu'aux bureaux de livraison moyennant des frais. Le frais de transport ne s'applique pas lorsque le client apporte lui-même ses articles directement à l'installation de livraison locale. Lorsque le client effectue le dépôt de ses articles Courrier de quartier à un centre de desserte postale (CDP) à des fins de livraison par le bureau de livraison desservi par facteurs se trouvant dans la même installation, les frais de transport ne s'appliquent pas.

2.2.2 DÉPÔTS AVEC DATE DE DÉBUT DE LIVRAISON PRÉCISE

Si un client souhaite préciser une date de début de livraison pour l'ensemble de leur envoi (par ex. commencer la livraison le même jour dans toutes les installations postale) ils doivent choisir cet options lors de la création d'une commande dans OEE.

Pour des exigences de livraison plus spécifiques, voir le module « Dépôt », [Section 1.1 "Au moment du dépôt"](#).

TARIFICATION

3 TARIFICATION DU SERVICE COURRIER DE QUARTIER

Afin de se prévaloir des tarifs du service Courrier de quartier, le client doit satisfaire à toutes les exigences y compris les exigences en matière de spécifications de la dimensions et du poids et de préparation pour le service Courrier de quartier.

Poids	Tarif par article	
	Standard	Surdimensionné
Jusqu'à 50 g	16,0 ¢	17,3 ¢
Plus de 50 g jusqu'à 100 g	18,1 ¢	19,7 ¢
Plus de 100 g	27,4 ¢ + 0,24 ¢ par g au-delà de 100 g	28,6 ¢ + 0,24 ¢ par g au-delà de 100 g

Options	Standard	Surdimensionné
Transport	1,0 ¢	1,0 ¢
Date de début de livraison précise	1,0 ¢	Sans frais

Les clients admissibles peuvent bénéficier de tarifs moins élevés s'ils signent une Convention. Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le Réseau du service aux entreprises. Tous les tarifs sont assujettis aux rabais, aux réductions, aux frais, aux suppléments, aux rajustements et aux taxes applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Tarification » à postescanada.ca/cqpcguides.

CONCEPTION

4 CONCEPTION DU COURRIER DE QUARTIER

Pour être admissibles au service Courrier de quartier, les articles déposés doivent satisfaire aux critères précis (les exigences du contenu, de présentation et les caractéristiques physiques) qui caractérisent le service Courrier de quartier et doivent être préparés pour l'expédition de manière à prévenir la perte ou l'endommagement de tout article et à faciliter la vérification de chacun d'eux.

4.1 Mesures - dimensions et poids

Les articles livrés par les facteurs de Postes Canada respectent des exigences différentes, en ce qui concerne le poids et les dimensions, de celles qui sont imposées dans le cas des modes de livraison non desservis par facteurs.

Tous les articles Courrier de quartier doivent se conformer aux exigences énoncées ci-dessous en matière de dimensions et de poids.

REMARQUE 1: L'unité métrique est la mesure officielle. Les équivalents en système impérial sont fournis seulement à titre de référence et pour des raisons pratiques.

2: Les mesures s'appliquent à tous les encarts et pièces jointes.

ARTICLES LIVRÉS DANS LE CADRE D'ITINÉRAIRES DESSERVIS PAR FACTEURS*					
DIMENSION / ARTICLE		LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR	POIDS
Dimensions minimales		70 cm ² aire (10,9 po ²)		0,18 mm (0,007 po)	s.o.
Articles standard	max.	30,50 cm (12 po)	15,24 cm (6 po)	1,91 cm ** (0,75 po)	230 g (8,1 oz)
Articles surdimensionnés	max.	30,50 cm (12 po)	22,85 cm (9 po)	1,91 cm ** (0,75 po)	230 g (8,1 oz)

* Le mode de livraison auquel s'appliquent les spécifications des itinéraires de facteur est simplement « LC ».

** L'épaisseur d'un article Courrier de quartier doit être mesurée au niveau de la section la plus épaisse de l'article.

ARTICLES LIVRÉS DANS LE CADRE D'ITINÉRAIRES NON DESSERVIS PAR FACTEURS*					
DIMENSION / ARTICLE		LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR	POIDS
Articles standard	max.	30,50 cm (12 po)	15,24 cm (6 po)	3,81 cm (1,5 po)	1 000 g (35,3 oz)
Articles surdimensionnés	max.	35,56 cm (14 po)	28 cm (11 po)	3,81 cm (1,5 po)	1 000 g (35,3 oz)

* Les spécifications des « itinéraires non desservis par facteurs » s'appliquent à tous les autres modes de livraison, à savoir RR (routes rurales), SS (services suburbains), GD (poste restante), LB (cases postales), CF (remise au comptoir), MR (itinéraires de livraison motorisée) et DIR (envois directs).

REMARQUE : Dans le cas des envois destinés à des itinéraires non desservis par facteurs qui comprennent certains articles pesant entre 500 g et 1 000 g, le client doit communiquer avec un représentant de Postes Canada ou avec le Réseau du service aux entreprises, au 1 866 757-5480, pour déterminer l'horaire de l'envoi.

4.2 Options créatives

Le service Courrier de quartier permet aux clients de déployer toute leur créativité pour leurs campagnes de publipostage. Il se compose de documents imprimés et d'articles non imprimés tels que des échantillons de produits qui ne sont pas destinés à une adresse précise au Canada.

Les options créatives suivantes peuvent accroître les taux de réponse de votre campagne de publipostage. Il faut tenir compte de ces lignes directrices pour la création d'un article. Les clients devraient confirmer auprès d'un représentant de Postes Canada les exigences à respecter en ce qui concerne les spécifications afin de s'assurer que l'article est admissible au service Courrier de quartier.

OPTIONS	EXIGENCES
Encarts et pièces jointes	Encarts comme des échantillons, des aimants et des articles Correspondance-réponse d'affaires ^{MC} peuvent être insérés dans un journal, un magazine, un catalogue, une enveloppe ou un envoi à découvert. Voir le module de conception pour les exigences acceptables.
Article découpé à l'emporte-pièce	On requiert un papier à 7 points minimum pour éviter que l'article ne se plie. Des articles non imprimés, tels que le caoutchouc, le plastique, le stratifié, le vinyle, le cuir et même le bois (sous réserve d'une mise à l'essai et de l'approbation nécessaire).
Application d'encarts collés	Doit être fixés fermement avec de la colle et ne se séparent pas de l'article pendant le traitement. Collés à plat sur l'article, et si l'article est magnétisé, ils doivent être assez faibles pour être traités sans démagnétiser le contenu des autres articles (p. ex. des cartes de crédit).
Notes repositionnables	Doit être appliquées au moyen d'une bande collante qui doit être au moins un tiers (1/3) de la largeur totale de la note repositionnable (par exemple d'une largeur de 26 mm pour une étiquette de 76 mm).
Articles médiaposte parfumés	Critères acceptables : <ul style="list-style-type: none"> Articles de courrier non scellés qui contiennent des encres et des vernis microencapsulés. En vue d'éviter la diffusion prématurée du parfum, la partie parfumée doit être recouverte ou se trouver à l'intérieur de l'article de courrier. Articles de courrier scellés qui contiennent des parfums qui ne proviennent pas d'encres et de vernis microencapsulés.
Impressions variables	Les articles qui contiennent des impressions variables, comme plusieurs offres ou emplacements d'affaires, et qui n'exigent pas des directives de livraison précises, sont acceptables pour la livraison à condition que les éléments suivants liés à l'article demeurent les mêmes : l'identité du client, les dimensions physiques et les produits ou services annoncés. Ces articles seront distribués aléatoirement et ne nécessitent pas des exigences spéciales se rapportant à l'enlissage ou à l'étiquetage.

REMARQUE : Pour être admissibles, les articles déposés doivent satisfaire aux critères précis qui caractérisent le service Courrier de quartier et doivent être conditionnés pour l'expédition de manière à prévenir la perte ou l'endommagement de tout article et à faciliter la vérification de chacun d'eux.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module de « Conception » à postescanada.ca/cqpcguides.

CRÉATION D'UNE COMMANDE

5 CRÉATION D'UNE COMMANDE (*DÉCLARATION DE DÉPÔT*)

Les clients doivent utiliser nos Outils électroniques d'expédition (OEE) pour préparer et soumettre une *Commande (Déclaration de dépôt)*. L'utilisation des OEE version en ligne, le Cibleur précis ou la version OEE 2.0 pour préparer et transmettre une *Commande* est obligatoire pour accéder aux tarifs avec convention.

- Les *Commandes* préparées manuellement sont assujetties aux tarifs sans convention et une *Feuille de dépôt – Courrier de quartier* est requise.
- Les *Commandes* qui ne sont pas soumises électroniquement pourraient être assujetties à un supplément. Pour obtenir plus de renseignements sur les suppléments, consultez le module « Tarification » à postescanada.ca/cqpctarifs.

Les clients doivent fournir une copie de la *Commande* à un représentant autorisé de Postes Canada à tous les emplacement de dépôt (c. à dire, UVCR et CDC) au moment de l'envoi ou avant de transporter les articles à une installation de livraison.

REMARQUE : Lorsque les Outils électroniques d'expédition (OEE) ou le Cibleur précis sont utilisés pour les envois avec une date de début de livraison précise, l'application utilisée calculera votre date de dépôt à partir du jour de dépôt (jour 0) auquel est ajouté le nombre de jours ouvrables que requiert la livraison. Le nombre de jours indiqué ne comprend pas le jour du dépôt, les fins de semaine ni les jours fériés. Les dépôts effectués en fin de semaine et les jours fériés sont présumés déposés le jour ouvrable suivant.

Le tableau de référence ci-dessous présente un sommaire des principales exigences lors de la création d'une commande.

EXIGENCES	
Outils électroniques d'expédition (OEE)	Obligatoire pour les client qui détiennent une convention (sinon, les tarifs hors convention s'appliqueront)
Volume minimal par dépôt	Le volume minimal pour la distribution est : <ul style="list-style-type: none"> • la distribution complète d'un itinéraire donné; ou • la distribution complète seulement aux maisons, aux appartements, aux fermes, aux commerces ou une combinaison de ces destinations pour un itinéraire donné. Lorsque vous postez à plus d'un itinéraire : <ul style="list-style-type: none"> • inférieur à une couverture complète d'une route donnée est permis, cependant, ces éléments seront livrés jusqu'à épuisement (sans ordre particulier).
Commande (Déclaration de dépôt)	Obligatoire
Fichier d'importation	Facultatif
Version spécifique	Facultatif
Dépôts partiels ou Dépôts à des établissements en aval	Facultatif

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module « Création d'une Commande » à postescanada.ca/cqpcguides.

PRÉPARATION

6 PRÉPARATION DU COURRIER

La préparation adéquate du courrier est une étape importante permettant d'assurer que les articles Courrier de quartier sont traités et livrés de façon efficace. Il incombe toujours au client de respecter l'ensemble des exigences applicables.

La **préparation du courrier** est l'activité qui consiste à enliasser les articles convenablement, à les conteneuriser dans les conteneurs fournis par Postes Canada, les pochettes Flexifort^{MC} ou les boîtes en carton fournies par le client ainsi qu'à étiqueter les conteneurs avec l'emplacement de livraison urbain ou rural ou les conteneurs seront livrés.

Le tableau de référence ci-dessous présente un sommaire des principales exigences lors de la préparation de votre envoi.

EXIGENCES ARTICLES STANDARD ET SURDIMENSIONNÉS	
N ^o maximum d'articles par liasse	200 articles
Type de conteneur	Standard: conteneurs à lettres, conteneur à lettres et à grands objet plats (CLGOP) et les pochettes Flexifort Surdimensionnés: conteneurs à objets plats (Si des couvercles ne sont pas disponibles, nous recommandons l'utilisation de cartons de séparation entre chaque rangée afin de protéger vos articles de courrier)
Type d'expédition	Monoteneurs et pallets
Placement des regroupements dans les conteneurs	Obligatoire
Étiquetage des conteneurs	Obligatoire
Étiquetage des unités d'expédition	Obligatoire

L'approvisionnement par Postes Canada est tributaire des conditions et de la disponibilité de ce matériel. Dans les cas où le matériel de Postes Canada n'est pas disponible, il est possible d'utiliser d'autres conteneurs fournis par le client (p.ex.: les boîtes en carton), avec l'approbation préalable de Postes Canada.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module de « Préparation » à postescanada.ca/cqpcguides.

DÉPÔT

7 EXIGENCES AU MOMENT DU DÉPÔT

Chaque *Commande (Déclaration de dépôt)* doit être accompagnée :

- de deux copies imprimées de la *Commande (Déclaration de dépôt)* préparée et transmise électroniquement ou l'original de la *Commande (Déclaration de dépôt)* remplie manuellement;
- d'un échantillon de l'article, y compris les encarts, les pièces jointes et l'emballage, identique aux articles qui seront expédiés.

Le client n'est pas tenu de conclure une convention, mais il doit remplir une *Commande (Déclaration de dépôt)* pour chaque dépôt. La signature du client sur la *Commande (Déclaration de dépôt)* confirme qu'il a lu et accepté les modalités qui se trouvent au verso de la *Commande (Déclaration de dépôt)* papier ou incluses avec la version électronique de la *Commande (Déclaration de dépôt)*.

REMARQUE : Les clients doivent fournir une copie de la *Commande (Déclaration de dépôt)* à un représentant autorisé de Postes Canada à tous les emplacement de dépôt (c. à dire, UVCR et CDC) au moment de l'envoi ou avant de transporter les articles à une installation de livraison.

7.1 Lieu de dépôt

Tous les articles doivent être remis à un représentant autorisé à l'installation postale sélectionnée sur la *Commande (Déclaration de dépôt)*.

Des volumes quotidiens maximaux de courrier ont été mis en place pour certains types de lieux de dépôt.

UNITÉS DE VÉRIFICATION DU COURRIER REÇU (UVCR)	CENTRES DE DÉPÔT COMMERCIAUX (CDC)*			BUREAUX DE POSTE DE LA SOCIÉTÉ*		INSTALLATIONS DE livraison
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 1	NIVEAU 2	
Pas de maximum	2 unités d'expédition**	3 unités d'expédition**	7 unités d'expédition**	5 conteneurs	12 conteneurs	Pas de maximum pour la livraison locale (jusqu'à concurrence de la couverture complète pour cette installation de livraison)***
	(monoteneurs/palettes)					

* Ces locations ne sont pas équipés pour traiter le courrier reçu en monoteneurs ou en palettes superposés.

** Un monoteneur peut contenir approximativement 48 conteneurs à lettres et à grands objets plats (CLGOP) (40 conteneurs à lettres et à grands objets plats avec couvercles) ou 24 conteneurs à grands objets plats.

*** Ne s'applique pas pour les envois qui requiert un transport vers une autre installation de livraison.

REMARQUE : Les envois du service Courrier de quartier parlementaire ne peuvent être déposés qu'au bureau de poste de la Chambre des communes, à Ottawa.

Un outil de recherche **Trouver un lieu de dépôt** est disponible à l'adresse postescanada.ca/lieuxdedepot pour aider les clients à repérer l'installation de Postes Canada qui convient le mieux pour le dépôt de son envoi commercial selon le Code postal^{MO}, le type de service et le nombre d'articles. De plus, vous obtiendrez l'adresse des emplacements et les heures limites des installations.

REMARQUE : Les articles déposés après l'heure de fermeture de l'installation postale approuvée par Postes Canada sont jugés déposés le jour ouvrable suivant.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le module de « Dépôt » à postescanada.ca/cqpcguides.

PAIEMENT ET MODALITÉS

8 MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Plusieurs options de paiement sont acceptées par Postes Canada, cependant elles ne sont pas toutes disponibles pour tous les clients et ne sont pas toutes acceptées à toutes les installations de Postes Canada. Veuillez consulter les Modalités de paiement pour plus de renseignements.

Postes Canada fournit des services de courrier et autres produits et services de livraison et les clients qui utilisent ces produits et services selon les Conditions générales pour les clients qui détiennent une « convention à commandes » ou les Conditions générales pour les clients qui ne détiennent pas une « convention à commandes ». Veuillez consulter les conditions applicables pour plus de renseignements (postescanada.ca/conditionsgenerales).

MODALITÉS DE PAIEMENT	CONDITIONS GÉNÉRALES	
Paiement des dépôts	Avec une « convention à commandes »	Sans une « convention à commandes »